



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : CAEN

Etablissement : Université de Caen Basse-Normandie

Demande n° S3MA12000016

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Banque, finance, assurance

Présentation de la mention

La mention « Banque, finance, assurance » (BFA) a pour objectif de couvrir l'ensemble des métiers financiers de la banque de réseau (chargé d'affaires entreprise, responsabilité d'agence, gestion de patrimoine), de la banque d'investissement (opérateur de marché, ingénierie financière) et des métiers de direction financière et des risques (gestion des risques, conformité, audit...) au niveau master. La mention « Banque, finance, assurance » regroupe l'ensemble des masters dans cette thématique au niveau de l'établissement. Son positionnement est donc à ce titre parfaitement lisible.

Une part importante est accordée à la professionnalisation, notamment par un développement fort de l'alternance (apprentissage, contrats de professionnalisation), formules particulièrement adaptées pour les métiers commerciaux de la banque et de l'assurance. Les objectifs professionnels se déclinent également en termes de formation continue avec des actions innovantes en matière d'enseignement à distance (en partenariat avec le Centre de formation des professions bancaires - CFPB).

La mention est organisée autour d'un M1 qui est ensuite décliné en quatre spécialités de M2. Le M1 s'organise autour d'un premier semestre commun débouchant au deuxième semestre sur deux parcours de M1 : « Ingénierie financière » et « Ingénierie patrimoniale » se subdivisant en M2 en quatre spécialités : « Chargé d'affaires entreprises et institutions », « Expertise des métiers d'agence », « Ingénierie financière et des marchés », « Ingénierie patrimoniale ».

Le premier semestre du M1 est différent selon l'origine des étudiants. Il prend la forme d'un semestre de « rattrapage » pour les étudiants non titulaires de la licence « Sciences économiques » et « Gestion » parcours « Banque, finance, assurance ». La mobilité entre parcours de M1 et spécialités de M2 est possible à l'exception de la spécialité « Ingénierie patrimoniale » qui est fortement tubulaire sur les deux années du master.

Indicateurs

Effectifs constatés	M1 : ±75 M2 : ±55
Effectifs attendus	M1 : 80 M2 : 60
Taux de réussite	100 % en M1 90 %-100 % en M2
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Pas d'éléments quantitatifs sur les enquêtes menées
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	90.5 % des diplômés ont un emploi à 18 mois (taux de réponses de 30 % à 75 % selon les M2).



Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	A 18 mois : 100 % pensent que l'emploi correspond au niveau et au domaine de formation (taux de réponse : n.d.)
---	---

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

La mention « Banque, finance, assurance » poursuit avant tout des objectifs professionnels. Ces objectifs s'appuient néanmoins sur une dimension de formation par la recherche. Parmi les enseignants-chercheurs, 80 % sont en effet « producteurs » au sens de l'AERES. Ces derniers sont pour l'essentiel membres du CREM (UMR Economie Gestion) ou du CRDP (équipe d'accueil Droit), deux laboratoires de l'université. Les enseignants-chercheurs qui encadrent les différentes formations semblent très impliqués. La mention bénéficie en outre d'un fort adossement professionnel (plus d'une centaine de praticiens interviennent dans les différents parcours et spécialités). Il a aussi été noué un partenariat national avec le Centre de formation des professions bancaires (CFPB) notamment dans le domaine de la formation à distance. Toutes les spécialités de M2 (sauf une) sont exclusivement en alternance. Tout cela conduit à des résultats significatifs en termes d'insertion professionnelle des diplômés.

La mention est visible régionalement, notamment grâce à sa cohérence en termes de couverture des métiers bancaires, en particulier commerciaux. Les étudiants en M1 sont essentiellement originaires de Basse-Normandie et des régions voisines, la proportion d'étudiants originaires des autres régions ainsi que de l'étranger augmentant en M2 (de l'ordre de 30 %). La mention poursuit également des objectifs internationaux avec la mise en place de double-diplômes au niveau M1 (Allemagne, Royaume-Uni) et M2 (Roumanie), ainsi que la délocalisation d'un M2 au Maroc. Toutefois, les flux entrants d'étudiants visiteurs sont pratiquement nuls.

La mention ne poursuit pas d'objectifs de formation à la recherche. Il n'existe pas de parcours, ni même d'unités d'enseignement (UE) dédiées à l'initiation ou à la méthodologie de la recherche. Il n'est pas fait état non plus de possibilités de poursuite d'études en doctorat. Cette absence est d'autant plus problématique que la mention regroupe, comme cela a été souligné plus haut, l'ensemble des formations dans la discipline au niveau de l'établissement.

La formation est clairement structurée et les différentes spécialisations clairement identifiables. Toutefois, certains choix de structure de la mention peuvent être questionnés.

En premier lieu, le premier semestre du M1 est fortement déséquilibré entre les étudiants titulaires de la licence BFA (1 UE de 150 heures et un stage) et les autres étudiants (près de 400 heures de cours au seul S1). Ce premier semestre du M1 semble être largement un programme de rattrapage de la L3 BFA. Or, les chiffres fournis dans le dossier indiquent que la part des étudiants non titulaires de la L3 diminue depuis 3 ans. Les objectifs étant la stabilité des effectifs globaux, se pose alors la question de la viabilité de cette passerelle de 400 heures.

En second lieu, il n'y a pas de mutualisation entre spécialités de M2, alors que certaines présentent des similarités évidentes. C'est notamment le cas des spécialités « Chargé d'affaires entreprises et institutions » et « Expertise des métiers d'agence ». Des mutualisations sont impossibles en l'état, en raison de rythmes d'alternance différents. Toutefois, dans la mesure où la spécialité « Expertise des métiers d'agence » est une création (correspondant au passage au niveau M2 et au renforcement d'une formation jusqu'alors positionnée au niveau M1, survivance des maîtrises délivrées notamment par les IUP), la question de la coordination des formations devrait être envisagée.

• Points forts :

- La pertinence et la cohérence dans la couverture des métiers bancaires.
- Le degré de professionnalisation très élevé et l'adossement aux milieux socioprofessionnels.
- Les très bons résultats en termes d'insertion professionnelle.
- Les actions pédagogiques innovantes, notamment en formation à distance.



- Points faibles :
 - Les objectifs scientifiques, notamment en termes de formation à la recherche, absents.
 - Quelques problèmes de structuration de la formation concernant notamment l'articulation L3/M1 et l'absence de mutualisation en M2.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :

- Encourager la mise en place d'une offre de formation à la recherche, soit en interne, soit en suscitant des coopérations au sein de l'établissement et au-delà au niveau régional, notamment par la recherche de co-habilitations.
- Préciser l'articulation de la mention « Banque, finance, assurance » avec les L3 au sein de l'établissement, notamment en termes de pré-requis. L'existence d'un (lourd) M1 de remise à niveau amène à s'interroger quant à la pertinence d'un parcours de L3 dédié.
- Encourager la coordination entre spécialités de M2, notamment en termes de mutualisation.

Appréciation par spécialité

Chargé d'affaires entreprises et institutions

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de la spécialité est de former des chargés d'affaires dédiés aux entreprises (plutôt moyennes) et/ou aux collectivités publiques.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	18
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100% en emploi (50 % de réponses)
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Pas d'indicateurs au niveau de la spécialité

- Appréciation :

Cette spécialité s'intègre parfaitement dans la déclinaison des métiers de la banque de détail. Elle correspond au profil type du chargé d'affaires qui doit à la fois maîtriser des aspects liés à la finance d'entreprise, aux techniques de financement et à la relation commerciale.

- Points forts :
 - Une formation en alternance, accessible en e-Learning en formation continue.
 - Un adossement très fort aux milieux socioprofessionnels, une insertion professionnelle élevée.
 - Des modalités pédagogiques variées, une couverture exhaustive des thématiques requises par les débouchés visés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'encourager une plus grande coordination (mutualisation) avec les autres spécialités de la mention, en particulier la spécialité « Expertise des métiers d'agence ».

Expertise des métiers d'agence

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Expertises des métiers d'agence » (EMA) vise deux objectifs complémentaires en ce qu'ils correspondent à la pratique de nombreux établissements de crédit, en termes de profil de poste où les fonctions de responsable d'agence et de chargés d'affaires professionnels sont cumulées.

Il s'agit d'une demande de création. Toutefois, cette création correspond à l'évolution d'un M1 « Chargé d'affaires professionnels » vers le niveau M2 avec l'introduction (ou un renforcement) des aspects liés à la direction d'agence bancaire. Les indicateurs sont donc ceux du M1 professionnel.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	±18
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	à 6 mois, de 75 % à 100 % en emploi
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Pas d'indicateurs au niveau de la spécialité

- Appréciation :

Cette nouvelle spécialité viendrait compléter l'offre de formation de la mention « Banque, finance, assurance » en termes de couverture des métiers bancaires au niveau M2. Toutefois, cette spécialité présente de nombreux points communs avec la spécialité « Chargé d'affaires entreprises et institutions » (CAEI), alors qu'aucune mutualisation n'est envisagée. Par ailleurs, si l'existence de débouchés ne fait pas de doute, ceux-ci recouvrent certainement dans une large mesure ceux de la spécialité CAEI.

- Points forts :

- Une formation exclusivement en alternance.
- Elle capitalise en la complétant, une formation jusqu'ici positionnée au niveau M1.

- Points faibles :

- Une absence de mutualisation avec d'autres spécialités de M2 en dépit de nombreuses intersections.
- Une justification insuffisante de la nécessité de créer cette formation sous forme d'une spécialité à part entière.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait encourager la coordination avec d'autres spécialités, en particulier « Chargé d'affaire entreprises et institutions ». Un axe de réflexion pourrait être la mise en place d'une seule spécialité avec deux parcours « Chargé d'affaires » et « Chargé de clientèle », qui regrouperait les spécialités CAEI et EMA. Ceci se justifierait d'autant plus que le nombre d'étudiants cumulés sur les deux formations ne serait pas excessif d'un point de vue pédagogique. Il ne semble pas y avoir de raison majeure pour que le rythme de l'alternance ne soit pas le même dans les deux spécialités.



Ingénierie financière et des marchés

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Ingénierie financière et des marchés » visent à couvrir un panel très large de métiers tournés vers les marchés financiers. Elle combine une vision globale des thématiques, et un approfondissement technique des produits, des montages et de la gestion des risques financiers.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	± 22
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	75 %-80 % à 6 mois
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Pas d'indicateurs au niveau de la spécialité

- Appréciation :

La formation est solide, et semble offrir aux étudiants de bonnes perspectives d'insertion professionnelle. Elle cherche cependant à couvrir un nombre important de thématiques (ingénierie financière, gestion d'actifs, contrôle interne et gestion des risques...). En dépit de volumes horaires élevés, on peut s'interroger sur la capacité à apporter un degré d'approfondissement suffisant étant donné les objectifs de la formation. La formation aux techniques quantitatives (statistique, économétrie...) semble par ailleurs limitée.

- Points forts :

- Les enseignements couvrent de manière exhaustive les thématiques des marchés financiers.
- On remarque une présence forte de professionnels dans la formation.

- Points faibles :

- Cette spécialité qui pourrait être la plus à même à servir de point de départ à une formation à la recherche ne développe pas cette perspective.
- La multiplicité des thématiques abordées ne permet pas les approfondissements nécessaires dans certains domaines.
- Les volumes d'enseignements considérables sont difficilement compatibles avec le travail personnel.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait réfléchir à scinder la spécialité en deux parcours, l'un orienté vers les opérations de marché et l'autre vers la gestion des risques et le contrôle interne tout en renforçant les aspects quantitatifs de la formation.

Il serait souhaitable d'utiliser cette spécialité comme point d'appui au développement d'une formation à la recherche au sein de l'établissement.

Ingénierie patrimoniale

- Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour objectif de former des conseillers en gestion de patrimoine, ce qui implique une forte composante juridique et fiscale.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	± 15
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	± 90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 % en emploi à 6 mois
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Pas d'indicateurs au niveau de la spécialité

- Appréciation :

Cette formation à la gestion de patrimoine est particulièrement complète sur les aspects juridiques et fiscaux et offre des débouchés intéressants aux étudiants.

- Points forts :

- Une formation exclusivement en alternance.
- Un très fort adossement sur les milieux socioprofessionnels.
- Une approche pluridisciplinaire qui s'appuie sur une équipe pédagogique diversifiée.

- Points faibles :

- Une présentation des produits financiers qui semble limitée (notamment en matière de gestion collective).
- Des effectifs en deçà de ceux attendus.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait rendre plus visible la présentation des produits financiers.